AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0277
FR0013018041-FS0083

3 février 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NAVYA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 février 2021, la société par actions simplifiée 360 Capital Partners (13, avenue de l'Opéra 75001 Paris), agissant pour le compte de fonds[1] dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 janvier 2021, les seuils de 25% du capital et des droits de vote de la société NAVYA et détenir, à cette date, 7 986 388 actions NAVYA représentant autant de droits de vote, soit 24,62% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions NAVYA sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 2 février 2021, 7 347 340 actions NAVYA représentant autant de droits de vote, soit 22,65% du capital et des droits de vote de cette société[2].

[1] Robolution Capital I (FCPI).
[2] Sur la base d'un capital composé de 32 434 104 actions ordinaires représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.